

Lettre de Mgr Lefebvre à Jean-Paul II du 12 janvier 1979

Publié le 12 janvier 1979
2 minutes

Très Saint Père,

Selon votre désir exprimé au cours de l'audience que Votre Sainteté a bien voulu m'accorder, je me suis rendu à l'invitation du Cardinal Seper, après lui avoir demandé **quelques précisions sur la manière dont se dérouleraient les entretiens**.

J'espérais qu'il s'agirait d'entretiens privés et non d'une procédure semblable à un véritable procès. Or j'ai eu la surprise de **me voir refuser tout témoin**, alors que j'étais mis en présence de six personnes dont cinq interrogateurs. On m'a affirmé qu'il s'agissait d'une simple information. Or j'apprends par les affirmations du Directeur de la Salle de Presse du Vatican que cette information va être soumise à des Cardinaux juges qui prendront une décision, laquelle vous sera soumise pour approbation.

Tout cela me semble dans la même ligne que ce qui m'a été appliqué précédemment, d'autant plus que ce sont les Cardinaux qui m'ont condamné qui seront de nouveau les juges.

C'est pourquoi je fais appel à Vous-même, Très Saint Père, afin que vous preniez connaissance du **procès-verbal signé par Son Eminence le Cardinal Seper et par moi-même** et que vous en jugiez vous-même.

Je ne puis douter qu'il y ait une solution possible, avec la grâce de Dieu. Je crains que la décision des Cardinaux qui m'ont déjà condamné rende toute solution impossible.

Ne sachant si **la lettre que j'ai adressée à Votre Sainteté la veille de Noël** vous est parvenue, je me permets de joindre une copie, ainsi que de **la lettre envoyée à Son Eminence le Cardinal Seper**.

Que Votre Sainteté daigne agréer l'hommage de mes sentiments filialement dévoués *in Xto et Maria*.

† **Marcel LEFEBVRE**, ancien Archevêque-Evêque de Tulle